

**United Nations Statistical Commission**

**Fifty-second session**

1–3 and 5 March 2021

Item 3 (f) of the provisional agenda

**Items for discussion and decision: environmental-economic accounting**

**Document E/CN.3/2021/10 – Report of the Committee of Experts on Environmental-Economic Accounting**

***Statement provided by:***

République du Mali

***Statement:***

Merci, président

Au nom du groupe de l'Afrique, le Mali souhaite se féliciter du rapport du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale.

Nous notons avec satisfaction l'ampleur des travaux sur la comptabilité économique et environnementale. Nous apprécions également les progrès réalisés dans le domaine, surtout que les économies d'une grande partie des pays africains dont le Mali, reposent sur l'exploitation des ressources naturelles pour leur meilleure capitalisation. L'évaluation des comptes permet d'effectuer le suivi des deux cibles des objectifs du développement durable à savoir : i) 15.9.1 et ii) 12.b.1.

Ceci étant malgré les efforts consentis pour l'élaboration des comptes économiques environnementaux le Mali comme beaucoup de pays africains ne sont pas assez avancés dans le domaine. La plupart des Etats africains ne trouvent pas leur place dans les trois étapes progressives de la mise en œuvre du SCEE à savoir : a) les pays qui ont établi au moins un compte au cours des cinq dernières années ; b) les pays qui ont établi et publié au moins un compte au cours des cinq dernières années ; et c) les pays qui établissent et publient régulièrement au moins un compte.

Dans la mise en œuvre du projet de trois ans, financé par la douzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, l'Afrique encourage fermement le choix des pays africains dans la mise en œuvre du SCEE et son utilisation aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits afin de l'étendre aux autres pays non bénéficiaires. En effet, les pays africains ont un fort besoin de renforcement des capacités dans l'élaboration des comptes économiques environnementaux dans la mesure où ils disposent d'un faible dispositif de collecte des statistiques environnementales. Encore le programme mondial pour la durabilité (GPS) de la Banque mondiale, qui s'appuie sur le programme intitulé « Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des services écosystémiques », œuvre beaucoup dans le renforcement des capacités par la mise au point d'un du Cadre central du SCEE. Les pays africains soutiennent fortement les formations et ateliers qu'il organise, ce sont un atout pour eux de s'approprier des avancées en matière d'implémentation du SCEE.

Merci, Monsieur le Président.

Submitted on:

2/17/2021